



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 11 décembre 2024
(131)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit à huis clos aujourd’hui, à 16 h 17, dans la pièce B45 de l’édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l’honorable Rosemary Moodie (présidente).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bernard, Boudreau, Brazeau, Burey, Cormier, Mégie, Moodie, Muggli, Osler, Petitclerc, Seidman et Senior (12).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Arnot, Harder, c.p. et Youance (3).

Participant à la réunion : Laura Blackmore et Martin McCullum, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 28 novembre 2024, le comité poursuit son examen de la teneur du projet de loi C-71, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (2024).

Conformément à l’article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute à huis clos d’un projet de rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la réunion tenue à huis clos.

Il est convenu que le comité permette la transcription de la réunion d’aujourd’hui qui se tient à huis clos, qu’une copie soit conservée par la greffière pour consultation par les membres du comité ou le personnel; qu’elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l’autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 17 h 24, la séance est suspendue.

À 17 h 28, la séance reprend.

À 17 h 33, la séance est suspendue.

À 17 h 33, la séance reprend.

À 17 h 45, la séance est suspendue.

À 18 h 14, la séance reprend.

À 18 h 15, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Emily Barrette